



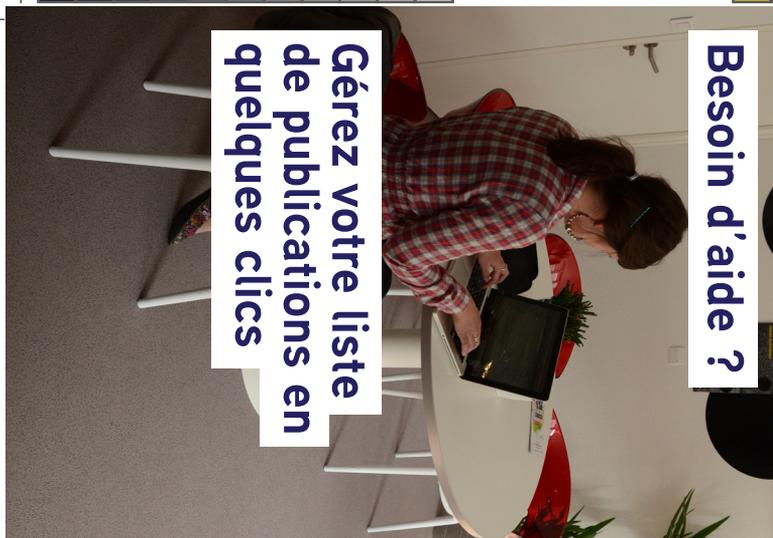
## Besoin d'aide ?

Des questions sur le dépôt? Pas à l'aise avec l'interface? Une question juridique? D'autres questions? N'hésitez pas à nous contacter

- [laurence.leroux@univ-rennes2.fr](mailto:laurence.leroux@univ-rennes2.fr)

Retrouvez aussi d'autres aides sur le portail HAL

- dans l'onglet "Services"



## Gérez votre liste de publications en quelques clics

Évitez la **double saisie**, alimentez à partir de Hal votre page perso Rennes 2

Mettez à jour votre site web **automatiquement**

Regardez quelle est la **consultation de vos dépôts** via les statistiques

**Vous êtes  
probablement déjà  
sur HAL  
sans le savoir**

**Protégez vos  
publications,  
déposez...**

**Rendez visible  
votre laboratoire, votre  
projet de recherche,  
votre production**

## **Pourquoi?**

Si vous n'avez pas déposé, un de vos co-auteurs ou référent d'unité a pu signaler vos publications à votre place

## **Comment vérifier?**

Faites une recherche par auteur et regardez au bas de la notice, l'adresse du déposant y est indiquée

## **Reprenez la main sur votre production**

Avec un compte dans HAL, vous pouvez intervenir sur vos publications.

## **Un dépôt dans le portail HAL, c'est :**

- La garantie d'un archivage pérenne
- Une date de dépôt à valeur juridique contre le plagiat
- La possibilité de vérifier la politique *Open access* de votre éditeur
- La possibilité d'une diffusion différée (pose d'embargo)

## **Déposer dans HAL, c'est :**

- Être bien référencé dans Google Scholar
- Rendre visible ses productions non publiées (communication dans un congrès, émission de radio, etc.)
- Participer à la promotion de son projet, son unité de recherche
- Pouvoir générer un CV à partir de ses dépôts
- Rendre accessible ses publications sans contrainte de forme et de temps

